

Différends en matière de soins de santé

Les établissements de soins de santé et leur personnel doivent pouvoir compter sur une équipe d'avocats spécialisés capable d'anticiper et de résoudre tous les différends susceptibles de survenir dans le milieu de la santé.

Nous sommes l'un des plus importants cabinets au Canada en défense d'établissements de soins de santé, et représentons depuis plus de 40 ans des établissements et leur personnel dans le cadre de poursuites pour faute professionnelle et d'autres différends.

Notre équipe, qui compte une trentaine de professionnels, offre des services en litige à plus de 250 établissements de soins de santé à l'échelle du Canada. Nous sommes conscients des exigences et de la pression avec lesquelles nos clients doivent composer, et avons remporté des procès, des actions collectives et des appels en matière de soins de santé parmi les plus importants au Canada.

Nous représentons des institutions et des particuliers à toutes les étapes des procédures pour faute professionnelle : interrogatoire, procès et appel. Voici des exemples de nos champs d'expertise :

- Réclamations de plusieurs millions de dollars pour lésions cérébrales et préjudices graves infligés à des bébés
- Responsabilité du fait d'un produit ou d'un appareil médical
- Actions collectives
- Atteinte à la vie privée et à la cybersécurité
- Erreurs de diagnostic et de traitement
- Effets indésirables, dont ceux causés par des médicaments
- Défaut de réagir à un changement dans la situation d'un patient
- Chute d'un patient ou d'un visiteur

Nous sommes les principaux conseillers juridiques de Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC) depuis sa création en 1987. Nous faisons aussi partie des principaux conseillers de la Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux (DARSSS).

Nous conseillons des fournisseurs et des établissements de soins de santé dans le cadre de différends relatifs à la prestation de soins de santé :

- Différends relatifs à la santé mentale et au consentement à recevoir un traitement
- Processus d'examen du *Code criminel* pour les personnes non criminellement responsables
- Congédiement injustifié et autres réclamations en matière de relations de travail
- Différends relatifs aux titres de compétence d'un médecin
- Procédures réglementaires à l'égard de professionnels de la santé

- Différends contractuels et autres différends commerciaux

Nous collaborons aussi avec les services de gestion des risques de nos clients pour déterminer les risques et les occasions d'apprentissage que présentent les diverses réclamations.

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749